Souscription en faveur de la Croix Rouge en France

Par la Société de Secours Mutuels Les Enfants de La France.

C'est avec plaisir que nous publions la liste suivante.

Le montant sera envoyé au gouvernement français par M. Ferrand, consul général de France, à la Nouvelle-Orleans, pour être remis à la Croix-Rouge:

Société de Secours Mutuels, les enfants de la France $200.00

J. A. Buisson	5.00	Une amie de la France	.25
Dames auxiliaires du 14 Juillet	6.00	Une demoiselle	.25
John Darribere	10.00	J. H. Ketterer	1.00
Joe Pujos	5.00	Dr. R. Mainegra	1.00
Fred Souaze	2.00	Pittari Bros.	1.00
Cash	.50	F. Duranton	1.00
Paul Bierau	1.00	E. Bernadas	1.00
Dixie Brewing Company	25.00	V. O. Grosz	.25
Cash	.25	J. Maleig	2.00
J. Vacher	5.00	A. Maleig	2.00
Justin Darribere	5.00	J. Lapeze	2.00
M. Biraben	.50	J. Bounin	2.00
P. Tissu	4.00	P. J. Lassalle	1.00
P. Cornet	1.00	E. Bounin	2.00
P. Pujol	1.00	M. E. Loupe	1.00
M. Dedieu	1.00	A. J. Loupe	1.00
J. Dufau	2.00	J. Garrot	1.00
B. Labourie	1.00	G. Heyl	1.00
M. Monlezun	2.00	Mme M. Heyl	1.00
M. Mothe	2.00	P. Camorse	1.00
M. St. Remond	5.00	M. L. Garrot	2.00
J. Delque	1.00	J. Durasse	1.00
B. Fittere	1.00	J. Durand	.50
H. Holley	1.00	L. B.	.25
L. Barnus	2.00	F. Dalle	1.50
16 cash	.25	A. Garcia	1.50
E. O. Ducros	5.00	J. Commeville	.50
J. Labourdette	5.00	L. Commeville	1.00
Fred Tujean	2.00	A. Grambois	1.00
E. Lendresse	5.00	J. Nagel	.25
T. Junca	2.00	J. Berges	.50
Jules Lalere	2.00	P. Platoly	.50
J. Naudon	1.00	L. Hebert	.25
Cash	.25	A. F. Hoff	.50
G. Flash	.25	L. Mazères, Sr.	3.00
H. Souquet	.50	H. J. Matte	1.00
Mlle S. Austin	1.00	L. Mazères, Jr.	5.00
V. Mezenal	.25	G. Boureq	5.00
Cash	.25	J. Monlezun	1.00
Cash	.25	Mme Monguilliot	4.00
L. Laidet	.25	J. Bentz	.25
E. Barbier	.25	W. E. Burke, Jr	.25
Cash	.25	Une Française	.25
M. Couture	.50	F. Koehl	.25
Cash	.10	E. Gernier	1.00
M. Barriere	1.00	B. G.	1.00
Cash	.10	R. Perraud	.50
C. Wagner	1.00	Mme Mathes	.25
L. Mandazzo	.10	S. Wynot	.25
Cash	.25	J. Querol	1.00
M. Segrestea	1.00	Mlle L. Bourgad	1.00
B. Larripe	1.00	J. Ford	1.00
F. Laudumiey	2.50	M. Schmit	1.00
R. Laudumiey	2.50	Mme B. Raynal	1.00
J. B. Lauthe	1.00	Mme Gannaway	1.00
P. Pujol	1.00	J. Souvestre	1.00
V. Dulamon	1.00	J. Soumet	1.00
C. Prat	1.00	Un ami de la France	.50
Lalanne Eugene	1.00	L. Pouey	2.00
A. Lamie	1.00	C. Tournier	1.00
Benjamin Rose	1.00	P. Burban	2.00
A. Barry	1.00	M. Biraben	3.00
O. Le Blanc	.50	A. Burban	.50
V. Viteiglio	.50	A. Barricos	1.00
E. Cazenave	1.00	N. Baron	2.00
F. Hurst	1.00	Mlle Bermudez	.25
J. Schoen	1.00	L. Cazenave	2.00
S. Jorda	.50	J. Michon	.25
C. Sauthese	.25	Justin et Lea	.50
P. Marais	3.00	B. Borne	1.00
L. Corbeau, Sr.	1.00	G. Didier	2.00
Gele Leon	2.00	J. Pedepaux	1.00
H. Dubie	1.00	Chas. Boucher	1.00
Mme H. Lacassin	1.00	Lucien Boucher	.50
Leon Tournier	2.00	J. Cazalé	.50
A. L. Lanauze	1.00	B. Ducuing	.75
Jos. Tournier	1.00	Albert Schroll	1.00
J. Grand	1.00	Mme H. Lambou	1.00
F. Maumus	1.00	Valenton	1.00
L. Dubie	2.00	J. B. Monot	.50
Mme E. Gele	1.00	Philip H. Toele	1.00
M. Castaing	.50	Victor Lambou	1.00
Mme Champagne	.50	Eug. Simon	1.00
A. Bordes	2.00	Jules Sauner	.50
J. Abadie	1.00	Isidore Meyer	.75
A. Voissement	.25	Jules Lambou	1.00
Mme Peres	2.00	Mme A. Noël	1.00
P. Despot	1.00	Mme F. Noël	1.00
A. Danty	1.00	A. Lafon	2.00
Mme P. Danty	1.00	Pierre Baratgon	1.00
B. Waffer	.50	Jno. J. Flautt	1.00
M. Curcia	.25	Bijou Pharmacy	3.00
M. Percope	.25	E. J. Mailhes	1.00
O. S. Raymond	1.00	Marins Gotard	2.00
J. P. Puissegur	.50	C. A. Desporte	2.00
M. Gaillet	.50	E. A. Martin	1.00
H. Toti	.25	O. J. Roussel	1.00
F. Labat	1.00	H. Rault	1.00
F. Duprat	5.00	Geo. DeReyna	2.50
R. J. Palle	1.00	P. A. Capdau	1.00
M. Soulabere	.50	R. L. Villeré	1.00
E. Tournier	1.00	Anthony DiRosa	1.00
A. Favan	2.00	Eug. H. Baste	3.00
M. S. Pasteur	2.00	E. S. Hattier	1.00
Une Française	.50	G. Delery	.25
Une classe de bouée	.50	Paul Freund	5.00
		Chas. Kirchner	1.00
		Cash	2.00

Nouvelle-Orléans, le 18 février 1915.

Monsieur Ferrand, Consul Général de France, en ville.

Monsieur le Consul:

Comme suite à ma lettre du 27 octobre dernier, contenant deux cents dollars ($200.00) destinés à venir en aide à la Croix Rouge en France, de la part de la Société de Secours Mutuels les Enfants de la France, j'ai l'honneur, monsieur le Consul, de vous remettre en plus ci-inclus trois cents douze dollars et cinq sous ($312.05), provenant d'une souscription faite par les membres de la société, et destinés au même usage que le premier montant ci-dessus.

La société vous prie donc, monsieur le Consul, de faire parvenir cette somme à la Croix Rouge en France aussitôt que possible.

Croyez moi toujours, monsieur le Consul, votre serviteur dévoué,

J. A. BUISSON, Président.

OFFENSIVE BRISEE.

Il faut que les pessimistes en fassent leur deuil. Les Russes ne sont pas battus en Pologne, dit le "Matin":

"Ils le sont si peu que les Allemands commencent à s'apercevoir qu'ils ne le sont pas du tout. Avez-vous entendu parler des Parthes, qui s'enfuyaient devant un ennemi trop nombreux ou trop fort, mais qui le criblaient de flèches en s'éloignant? Les Russes, qui ont beaucoup connu les Parthes autrefois, font bien mieux que ces lointains précurseurs. Ils ne s'enfuient pas; ils manœuvrent; ils n'attendent même pas d'être attaqués pour connaître la puissance de l'ennemi; ils savent le dénombrer mieux que personne par leurs aviateurs et par leurs cosaques. Quand ils voient un maréchal von Hindenburg amener à grands coups de chemin de fer une vingtaine de corps d'armée pour écraser leur ligne, ils font le vide sagement et promptement devant ce million d'hommes et s'établissent un peu en retrait sur une ligne infrangible, où ils attendent l'ennemi pour lui souhaiter la bienvenue un peu plus loin."

Le Temps

BULLETIN METEOROLOGIQUE OFFICIEL

Observations prises Samedi à 8 heures du soir.

DIMANCHE, 21 février.

Prédiction pour la Nouvelle-Orléans et les environs. — Temps incertain, pluie probable; légers vents de l'Est.

TEMPERATURE.

La température d'hier à la Nouvelle Orléans suivant le thermographe du Bureau météorologique des Etats-Unis, sur le toit de la Douane, était comme suit:

Heure—	Température
7 a. m.	58
9 a. m.	57
11 a. m.	57
1 p. m.	59
3 p. m.	57
5 p. m.	56

Le tableau suivant donne le temps pour la journée du 20 février 1915, à la Nouvelle-Orléans:

Heure—	Temp.	Vent.	Pluie.
7 a. m.	55	NE-6	.00
7 p. m.	56	E-10	.00

CARTE DE REMERCIEMENTS.

A nos nombreux amis, voisins et parents, nous adressons nos remerciements pour leur bonté et marques de sympathies à l'occasion de la mort de notre bien-aimé époux, père et frère, P. F. I. MONLEZUN. Nos remerciements aux Drs. G. Tusson et F. Larue pour leurs soins; au Père Lefèvre, de la Cathédrale St. Louis, pour ses services à la maison, à l'église et au cimetière; aux Frères du Sacré Cœur et les Petites Sœurs des Pauvres pour leurs prières et paroles de consolations. Nous désirons, aussi adresser à nos parents et amis nos remerciements pour les nombreuses et magnifiques pièces de fleurs qu'ils ont eu l'attention d'envoyer. Notre reconnaissance éternelle leur est acquise.

ELOUSE, ENFANTS ET FRERE.

CARTE DE REMERCIEMENTS.

Nous présentons nos remerciements les plus sincères à nos nombreux amis, voisins et parents, pour des bontés et la sympathie qu'ils ont daigné nous témoigner, à la mort de notre époux et père bien-aimé, JOHN B. CANEPA, décédé, samedi, le 13 février 1915. Nous remercions tout particulièrement les Révérends Pères Scramuzza et Sorrentino, de l'Eglise Ste. Marie, pour les services rendus à la maison, à l'église, à la tombe et leurs paroles de consolation; et, également nous remercions les Sœurs du Couvent du Sacré Cœur. Nous avons sincèrement apprécié, les belles fleurs envoyées par nos parents et amis, auxquels nous adressons l'expression de notre profonde gratitude.

SON EPOUSE ET SES FILS.

DÉCÈS

PERES — Décédée, samedi, 20 février 1915, à 7:30 heures a. m., âgée de 76 ans et 7 mois, MME VEUVE LOUIS PERES, née Marie Koch, native d'Alsace, et résidente de cette ville depuis plus de 60 ans.

Ses parents, amis et connaissances, ceux de ses fils Louis et Auguste Peres, de ses beaux fils G. Denier et Bernard Raynal, ainsi que les officiers et membres de la Société Française sont respectueusement invités à assister à ses funérailles, qui auront lieu DIMANCHE, 21 février 1915, à 3 heures p. m. Le convoi partira de sa dernière résidence, No. 920 rue St. Pierre, entre Dauphine et Bourgogne.

Enterrement au cimetière St. Louis No. 3, avenue de l'Esplanade.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.

Décédée, samedi, 20 février 1915, à 7:30 heures a. m., âgée de 76 ans et 7 mois, la sociétaire, VEUVE LOUIS PERES, native d'Alsace.

Messieurs les membres de la société, et particulièrement ceux de la catégorie du mois de février, sont priés d'assister à ses funérailles, qui auront lieu DIMANCHE, 21 février 1915, à 3 heures p. m. Le convoi partira de sa dernière résidence, No. 920 rue St. Pierre, entre Dauphine et Bourgogne.

Le président, J. M. VERGNOLE.
Le secrétaire, JULES DE LAAGE.

ROUSSE — Décédé, lundi, 15 février 1915, à 10:30 heures a. m., âgé de 74 ans, JEAN PIERRE ROUSSE, époux de Marie Jeanne Caubin, natif de France, et résident de cette ville depuis plus de 30 ans.

SAUVAGE — Décédé, jeudi, 18 février 1915, à 4:05 heures a. m., âgé de 68 ans et 5 mois, GABRIEL RENE HENRY SAUVAGE, natif de la Nouvelle-Orléans.

MESSE DE REQUIEM.

Une messe sera célébrée à l'Eglise St Augustin, JEUDI matin, 25 février, à 7 heures et demie, pour le repos de l'âme de feu J. C. DESPAUX.

Les parents et amis de la famille sont respectueusement invités à y assister.

VEUVE JACOB SCHOEN
ENTREPRENEUR DE POMPES FUNEBRES ET EMBAUMEUR.
3125 et 3127 rue Bourgogne.
Entre Clouet et Louisa, Nouvelle-Orléans.
GEO. C. RADEMACHER, Directeur.
Téléphone, Hemlock 403.
21Juin—1an dim

JACOB SCHOEN & SON
Embaumeurs et entrepreneurs de pompes funèbres.
519 avenue des Champs-Elysées.
Phones 1100 et 1101, Hemlock.
1fév—1an dim

F. LAUDUMIEY, Président et Gérant. B. ADER, Vice-Président.
EMILE ADER, Secrétaire.

F. LAUDUMIEY & CO., Ltd.

Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs
1108-1112 RUE NORD REMPARTS
PHONE HEMLOCK 408

CHEMINS DE FER

HEURES D'ARRIVEES ET DE DEPARTS

N. O., T. & M. R. R.
Frisco Lines.
Station Terminus, rue Canal.

"THE CALIFORNIA SPECIAL."
DEPART.
No. 1 — Houston, Galveston, Grand Canyon, Los Angeles, San Francisco Phoenix et Brownsville ..... 7:40 p m
ARRIVEE.
No. 4 — Houston, Galveston, Grand Canyon, Los Angeles, San Francisco, Phoenix et Brownsville ..... 9:20 p m
DEPART.
No. 3 — Baton-Rouge, Opelousas, Beaumont, Houston, Corpus Christi, Brownsville et Nord Texas ..... 7:45 a m
"THE TEXAS LIMITED."
ARRIVEE.
No. 2 — Baton-Rouge, Opelousas, Beaumont, Houston, Corpus Christi, Brownsville et Nord Texas ..... 8:00 a m

New Orleans Great Northern R. R.
Station Terminus, rue Canal.

DEPART
Tous les Jours Excepté Dimanche.
Jackson, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire ..... 6:50 a m
Folsom, Columbia, Bogalusa et intermédiaire ..... 4:15 p m
Dimanche seulement.
Jackson, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire ..... 7:35 a m
Folsom, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire ..... 6:00 p m
Excursions des dimanches.
Folsom, Covington, Abita Springs, Mandeville, Forest Glen, Lacombe, Oaklawn, Bonfouca et intermédiaire 7:35 a m
ARRIVEE
Tous les Jours Excepté Dimanche.
Jackson, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire ..... 5:50 p m
Folsom, Columbia, Bogalusa et intermédiaire ..... 8:50 a m
Dimanche seulement.
Jackson, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire ..... 8:05 p m
Folsom, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire ..... 10:05 a m
Excursions des dimanches.
Folsom, Covington, Abita Springs, Mandeville, Forest Glen, Lacombe, Oaklawn, Bonfouca et intermédiaire 8:05 p m

Louisiana Railway and Navigation Company.
Station Terminus, rue Canal.

No. 9—			—No.1
5:50 p m	Dép Nouvelle-Orléans	Ar.	8:05 a m
8:45 p m	Ar Baton-Rouge	Dép.	5:10 a m
8:50 p m	Dép Baton-Rouge	Ar.	5:05 a m
10:50 p m	Dép Angola	Dép.	3:15 a m
1:37 a m	Dép Mansura	Dép.	12:12 a m
2:49 a m	Ar Alexandria	Dép.	11:05 p m
2:50 a m	Dép Alexandria	Ar.	10:55 p m
4:15 a m	Dép Aloha	Dép.	9:41 p m
7:50 a m	Ar Shreveport	Dép.	5:54 p m
No. 6—			—No. 5
6:55 a m	Dép Nouvelle-Orléans	Ar.	7:05 p m
9:55 a m	Ar Baton-Rouge	Dép.	4:05 p m
10:00 a m	Dép Baton-Rouge	Ar.	4:00 p m
12:01 p m	Ar Angola	Dép.	2:05 p m

New Orleans Southern and Grand Isle Railway.

DEPART
Tous les jours, excepté samedi et dimanche ..... 4:00 p m
Tous les jours, excepté dimanche ..... 8:05 a m
Samedi et dimanche ..... 5:30 p m
Excursion du dimanche seulement ..... 8:05 p m
ARRIVEE
Tous les jours ..... 9:45 a m
Tous les jours, excepté dimanche ..... 7:35 p m
Excursion du dimanche seulement ..... 7:35 p m
ARRIVEE
Panama Limited, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati ..... 8:55 p m
Fast Mail, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati ..... 10:45 a m
Local Mail ..... 4:00 p m
Northern Express ..... 9:10 a m
McComb Accommodation ..... 8:45 a m
The Merry Widow ..... 10:30 p m

Le Moto-Car allant à Kenner part de la Station Union à 6 a. m., 8 a. m., 10 a. m., midi, 2 p. m., 4 p. m., 6 p. m., 8:30 p. m., et 11:15 p. m.

Southern Pacific Company.
Station Union.

DEPART
Texas Local, pour Houston et stations intermédiaires ..... 6:45 a m
Sunset Limited, pour San Antonio, New Mexico, El Paso, Arizona et Californie ..... 11:00 a m
Sunset Mail, pour Houston, Galveston, Austin, aco, Fort Worth, Dallas, San Antonio, Del Rio et intermédiaire ..... 11:45 a m
Lafayette Local, pour Lafayette et stations intermédiaires ..... 3:05 p m
Texas Limited, pour Houston, Galveston, Austin, Waco, Fort Worth, Dallas et d'autres points Nord du Texas ..... 5:00 p m
Sunset Express, pour Houston, Galveston, Waco, Fort Worth, Dallas, points intermédiaires ..... 11:30 p m
ARRIVEE
Texas Local, pour Houston et stations intermédiaires ..... 5:25 p m
Sunset Limited, pour San Antonio, New Mexico, El Paso, Arizona et Californie ..... 8:50 a m
Sunset Mail, pour Houston, Galveston, Austin, aco, Fort Worth, Dallas, San Antonio, Del Rio et intermédiaires ..... 7:45 a m
Lafayette Local, pour Lafayette et stations intermédiaires ..... 11:40 a m
Texas Limited, pour Houston, Galveston, Austin, Waco, Fort Worth, Dallas et d'autres points Nord du Texas ..... 8:50 a m
Sunset Express, pour Houston, Galveston, Waco, Fort Worth, Dallas, San Antonio, El Paso, Californie et points intermédiaires ..... 6:45 p m

Texas and Pacific R. R.
Station Union.

DEPART
Texas Express ..... 6:35 a m
Texas Colorado Limited, Alexandria, Shreveport, Dallas, Fort Worth et El Paso ..... 12:30 p m
Texas-Colorado Limited, Oklahoma, Colorado, Utah et Californie ..... 12:30 p m
Torras Local ..... 4:25 p m
Cannon Ball, Alexandria, Monroe, Shreveport et Nord Texas ..... 7:00 p m
ARRIVEE
Texas Express ..... 7:50 p m
Texas-Colorado Limited, Alexandria, El Paso ..... 8:55 a m
Texas-Colorado Limited, Oklahoma, Colorado, Utah et Californie ..... 8:55 a m
Torras Local ..... 11:45 a m
Cannon Ball, Alexandria, Monroe, Shreveport et Nord Texas ..... 6:35 p m

Queen and Crescent R. R.
Station Terminus, rue Canal.

DEPART
New York et Washington ..... 7:30 p m
Cincinnati et Asheville ..... 7:30 p m
St. Louis et Chicago ..... 4:45 p m
Cincinnati et Asheville ..... 8:15 a m
St. Louis et Chicago ..... 8:15 a m
Meridian Accommodation ..... 3:00 a m
Meridian Local ..... 4:45 p m
Hattiesburg Local ..... 7:15 a m
Excursion du dimanche.
Carriere et points intermédiaire ..... 7:15 a m
ARRIVEE
New York et Washington ..... 9:40 a m
Cincinnati et Asheville ..... 9:40 a m
St. Louis et Chicago ..... 9:40 a m
Cincinnati et Asheville ..... 10:10 p m
St. Louis et Chicago ..... 10:10 p m
Meridian Accommodation ..... 4:40 p m
Meridian Local ..... —
Hattiesburg Local ..... 8:10 a m
Excursion du dimanche.
Carriere et points intermédiaires ..... 7:25 p m

Louisville and Nashville R. R.
Au Pied de la rue du Canal.

ARRIVEE
New York et Nouvelle-Orléans Limited ..... 7:50 a m
Washington et New-York Malle ..... 8:55 p m
Birmingham et Cincinnati ..... 7:15 a m
Asheville Express ..... 8:55 p m
Louisville et Cincinnati ..... 8:55 p m
Pensacola et Jacksonville ..... 7:15 a m
Mobile Accommodation ..... 11:50 a m
Montgomery Accommodation ..... 7:05 p m
Dimanche Gulf Coast Excursion ..... 8:05 p m
DEPART
New York et Nouvelle-Orléans Limited ..... 9:35 p m
Washington et New-York Malle ..... 8:30 a m
Birmingham et Cincinnati ..... 9:50 p m
Asheville Express ..... 8:30 a m
Louisville et Cincinnati ..... 8:30 a m
Pensacola et Jacksonville ..... 9:50 p m
Mobile Accommodation ..... 5:15 p m
Montgomery Accommodation ..... 5:00 a m
Ocean Springs Accommodation ..... 11:30 a m
Gulf Coast Accommodation ..... 3:25 p m
(Tous les jours excepté dimanche.)
Dimanche Gulf Coast Excursion ..... 7:30 a m

Yazoo and Mississippi Valley R. R.
Station Union.

DEPART
Delta Express ..... 7:15 a m
Memphis Fast Express ..... 3:55 p m
Bayou Sara, Woodville Passenger ..... 4:15 p m
ARRIVEE
Delta Express ..... 5:40 p m
Memphis Fast Express ..... 8:35 a m
Bayou Sara, Woodville Passenger ..... 9:50 a m

Illinois Central R. R.
Station Union.

DEPART
Panama Limited, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati ..... 8:30 a m
Fast Mail, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati ..... 8:05 p m
Local Mail ..... 6:30 a m
Northern Express ..... 3:00 p m
McComb Accommodation ..... 5:40 p m
The Merry Widow ..... 3:00 a m

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée dans le Cinquième District, portant les numéros municipaux 724 et 726 rue Elmire, entre les avenues Slidell et Opelousas.

Third District Building Association vs. Mme Cornelia Reynolds, épouse de Kenneth R. Gordon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 111,038 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 11 mars 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Cinquième District de cette ville, sur la rive droite du fleuve Mississipi, désigné comme lot numéro douze de l'Ilet No. 128, qui est borné par la rue Elmire et les avenues Opelousas, Pacific et Slidell, le dit lot mesurant trente pieds de face sur la rue Elmire, par cent vingt-trois pieds, huit pouces de profondeur entre lignes parallèles, les améliorations du dit lot étant désignées par les numéros municipaux 724 et 726 rue Elmire.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
SUTTON & LOOMIS,
Avocats pour le demandeur.
fév—5,12,19,26 mars—5,10,11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur et améliorée du Troisième District, formant le coin des Champs Elysées et de la rue Derbigny, en l'ilet des rues Claiborne et Frenchmen, connue comme Boulangerie.

The People's Homestead Association vs. Alois Binder.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 110,869 — En vertu d'un writ de saisie et de vente, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 25 février 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

1er. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages et dépendences qui en quelque sorte y appartiennent, situé dans le Troisième District de la Nouvelle-Orléans, en l'ilet No. 748, borné par les rues Derbigny, Champs Elysées, Claiborne et Frenchmen, désigné comme lot numéro vingt et mesurant en mesure américaine, trente-deux pieds face à la rue Derbigny, par cent soixante dix sept pieds, sept pouces et deux lignes ou plus de profondeur.

2. Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages et dépendences qui en quelque sorte y appartiennent, situé dans le Troisième District de la Nouvelle-Orléans, dans le dit ilet No. 748, borné par les rues Champs Elysées, Claiborne, Frenchmen et Derbigny, désignés comme lots numéros un et deux, d'après un plan par C. F. Zimpel, voyer, daté de 5 février 1833, et déposé en l'étude de Carlisle Pollock, ancien notaire en cette ville, et les dits lots mesurent en mesure anglaise comme suit: Numéro un fait le coin des Champs Elysées et de la rue Derbigny et mesure vingt-sept pieds, quatre pouces et six lignes face aux Champs Elysées, par cent dix sept pieds, dix pouces et deux lignes de profondeur et face à la rue Derbigny; et lot numéro deux mesure vingt-sept pieds, quatre pouces et six lignes face aux Champs Elysées par une profondeur de cent dix sept pieds, dix pouces et cinq lignes, entre lignes parallèles égales.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
CARROLL, HENDERSON & CARROLL,
Avocats pour le demandeur.
jan—29,30 fév—5,12,19,25

— ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en Partage.

Vente de propriété de valeur et améliorée du Troisième District, faisant le coin des rues Champs Elysées et Bourgogne, en l'ilet des rues Frenchmen et Remparts, connu comme théâtre Majestic. Sera vendu sujet au bail existant qui expire le 31 août 1916 à un loyer de $2,000 par an.

Mme Henry Greenwall vs. Steve Ciolina.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 111,133 — En vertu d'un jugement en partage d'un ordre de vente daté le 22 janvier 1915, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique et pour effectuer un partage à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 11 mars 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

1er. Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies et privilèges et les dépendences qui en quelque sorte y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville, formant le coin des rues Champs Elysées et Bourgogne, en l'ilet borné par les rues Frenchmen et Remparts et mesurant vingt pieds face à la rue Champs Elysées, par cent vingt pieds de profondeur et face à la rue Bourgogne.

2. Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges et dépendences qui en quelque sorte y appartiennent, situé dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus mentionnée et y étant adjacent, et mesure quarante quatre pieds face à la rue Champs Elysées par cent vingt sept pieds, dix pouces et neuf lignes de profondeur entre lignes parallèles, le tout d'après un plan dressé par Roura et Del Isle, daté le 27 mars 1858, et déposé en l'étude de Philip Lacoste, ancien notaire en cette ville. Etant la même propriété décrite et connue comme théâtre Majestic. La propriété ci-dessus sera vendue sujette au bail existant et expirant le 31 août 1916 à un loyer de $2,000 par an.

CONDITIONS — Comptant; l'acheteur devra payer les taxes de 1915 en plus et au dessus du prix de vente et au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
ARTHUR B. LEOPOLD,
Avocat pour le demandeur.
STEVE CIOLINA,
Défendeur en personne.
jan 23,27,29 fév—5,12,19,25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée dans le Septième District, formant l'angle des rues Fern et Panola, portant le numéro municipal 2038 rue Fern.

Alphonse Noble vs. la "Pine Grove Realty Company," Incorporée.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 111,032 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 11 mars 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages en dépendant ou y appartenant de quelque façon que ce soit, situés dans le Septième District de cette ville, dans l'Ilet No. 279, borné par les rues Fern, Short, Spruce et Panola, désignés par les numéros 9 et 10 et mesurant chacun, trente pieds de face sur la rue Fern, par cent dix-sept pieds de profondeur entre lignes parallèles, le dit lot No. 10 formant le coin des rues Fern et Panola.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du moment du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
JOSEPH LAUTENSCHLAEGER,
Avocat pour les demandeurs.
fév—6,12,19,26 mars—5,10,11

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une vaste propriété améliorée de grande valeur du Sixième District, portant le numéro municipal 1529 avenue Nashville, entre l'avenue St. Charles et la rue Hurst, dans un voisinage admirable et choisi.

Frank B. Twomey vs. Mme Charles L. Seemann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 111,164—En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 11 mars 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Une certaine portion de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout ce qui y appartient, située dans le Sixième District de cette ville, désignée par la lettre S dans l'Ilet No. 60, borné par les avenues St. Charles et Nashville et les rues Arabella et Hurst, sur un plan ou croquis d'arpentage de D. M. Brosnan, voyer, en date du 20 septembre 1890, annexé à un acte passé par devant A. J. Villeré, notaire, le 22 septembre 1890, lequel dit lot, d'après le plan, se trouve à une distance de 176' 2" du coin des avenues St. Charles et Nashville et mesure 61' 1" de face sur l'avenue Nashville, par 122' de profondeur entre lignes parallèles.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
FELIX J. DREYFOUS,
Avocat pour le demandeur.
fév—6,12,19,26 mars—5,11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur du Troisième District, contenant 5 50-100 acres.

Hibernia Bank & Trust Company, Trustee, vs. Leon Belds, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 110,892 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 4 mars 1915, à midi, la propriété suivant, décrite à savoir:

Une certaine portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances, qui en quelque sorte y appartiennent, situé dans la sub-division G, désignée comme la moitié du lot No. 4, lequel lot No. 4, est borné sur le front par la Route Dwyer, et sur le côté par le lot No. 3, et sur l'autre côté par le lot No. 5, et à l'arrière par un petit chemin faisant face au lot No. 27, de la sub-division I, le dit lot No. 4 mesurant sur le côté du lot No 3 mille cinquante deux pieds, et sur le côté du lot No. 5, une profondeur de mille quatre vingt huit et six dixième de pieds, sur une largeur à l'arrière de quatre cents cinquante pieds, lequel lot No. 4 contient en tout un total de onze acres, la moitié duquel du dit lot No. 4 qui est ci-inclus vendu, étant la dite moitié du dit lot No. 4, le plus proche du lot No. 3, et étant cette portion du dit lot No. 4, se trouvant entre le lot No. 3, et d'une ligne partant de la Route Dwyer à l'arrière du lot No. 4, à un tel angle, qu'elle enfer